Création d'une rampe de mise à l'eau dans le Tarn

Porteur du projet : Commune de Lafrançaise

Lafrançaise

Subvention FEADER de 17 617,81€,
votée par le Comité de programmation du GAL : 15/07/2021

Ce projet est issu du partenariat engagé depuis plusieurs années avec la Fédération Départementale de pêche du Tarn et Garonne et l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Bas Quercy (AAPPMA). **Il s'agit de l'aménagement d'une rampe de mise à l'eau au lieu-dit « Le Saula » à Lafrançaise** (au pied du pont de la RD 45 vers Meauzac), **avec un accès aux normes et sécurisé au Tarn.**

Les objectifs du projet sont multiples :

- Promouvoir la pêche de loisir sur un site accessible (bateaux),
- Permettre de mieux accéder à la rivière pour faciliter son entretien (berges dans le secteur assez abruptes),
- Favoriser une meilleure éducation à l'environnement et l'apprentissage des différentes pêches pour initier de nouveaux publics à la pêche, notamment les jeunes,
- Créer un site d'exercice accessible rapidement et sécurisé pour les pompiers (exercices de secours sur la rivière),
- Développer à terme une activité touristique et de loisirs sur le Tarn, en utilisant cet aménagement comme lieu d'étape pour la pratique des activités nautiques en lien avec l'Aveyron dont la confluence dans le Tarn se situe à 2km en amont. Le comité départemental de canoë kayak et sa base nautique en amont à Nègrepelisse connaissent une progression de leur activité et travaillent avec les établissements scolaires.

L'étude de faisabilité technique réalisée par l'association AYGA (pêche et milieux aquatiques) ainsi que les autorisations environnementales ont permis de définir les travaux dans le respect des contraintes naturelles et d'inondation.

La rampe a été inaugurée au printemps 2019.

*L'AAPMA Bas Quercy y a organisé **une opération "nettoyage des berges du Tarn"** dans le secteur de Lafrançaise.*
La pente à bateau du Saula est très appréciée par de nombreux pêcheurs qui l'utilisent depuis son ouverture, le site étant très accessible et visible depuis les routes.
*Le comité de canoé kayak propose **un parcours « plaine de l'Aveyron » depuis Lafrançaise.***

Ce projet s'inscrit dans **la stratégie LEADER du GAL** et correspond aux actions listées dans :
La fiche action N°6 « Concilier développement du territoire, maintien d'un environnement de qualité et économies d'énergies » :

6.1 - Préservation et valorisation du patrimoine naturel :

- Valorisation de sites environnementaux dans le cadre de projets pédagogiques.

Plafond LEADER : 40 000 €

Plan de financement : *inscrit dans la décision attributive de l'aide LEADER (en date du 20/09/2021)*

Montant des dépenses éligibles retenues	**86 978,50 €**
Subvention Europe FEADER (LEADER)	**17 617,81 €**
Autres cofinanceurs :	
→ Région Occitanie	14 084,50 €
→ Conseil Départemental 82	13 500,00 €
→ CC Pays de Lafrançaise	8 147,51 €
Autofinancement (intégrant les contributions privées)	33 628,68 €